

"L'Allemagne est vaincue"

"Il ne nous reste plus, écrit un journal allemand, qu'à signer la paix dictée par les vainqueurs."

Zurich, 8 novembre. — L'Allemagne n'a plus aucune illusion sur la défaite. Des articles tels que celui publié par la *Volkswacht*, de Dantzig, montrent que le peuple se rend parfaitement compte de la situation qui l'atteint.

L'Allemagne est vaincue

Jusqu'à présent, ce mot ne pouvait pas être prononcé. Maintenant seulement, après que l'Autriche-Hongrie a capitulé, le terrible mot qui a été artificiellement étouffé pendant des semaines, vient, dans toute son horreur, sur les lèvres.

L'Allemagne est vaincue, car, de toutes les alliances avec lesquelles elle entra en guerre, il ne reste pas le moindre vestige.

En continuant la guerre pendant trois mois encore, nous aurons au moins 100.000 morts de plus et nous n'aurons rien gagné. Nous n'avons rien à gagner à la continuation de la guerre; au contraire, nous risquons l'invasion de l'ennemi et notre effondrement total. Les conditions de nos adversaires seront alors encore plus dures et personne n'osera affirmer que notre rétablissement sera plus facile.

Il ne nous reste donc rien autre chose à faire que de reconnaître et d'avouer que nous sommes vaincus et de signer la paix, que nous dictent nos vainqueurs.

Nos Braves

A ROUBAIX

— M. Joseph BOUCAU, de Roubaix, s'est engagé le 14 novembre 1914 au 13^e d'artillerie, successivement brigadier, maréchal-des-logis, il a obtenu la Croix de guerre et deux citations élogieuses. Envoyé à l'École d'artillerie de Fontainebleau, sorti quatrième sur 527, avec mention très-bien, comme sous-lieutenant, commande une batterie de 75 au 13^e d'artillerie et fait fonctions de capitaine.

Voici le texte de la citation du 29 novembre 1916 : « Appelé à prendre, sous le feu de l'ennemi, le commandement d'une pièce fortement éprouvée et constamment prise à partie par le tir de l'artillerie ennemie, a, par son énergie, son entraînement, réussi à obtenir d'un personnel réduit et renouvelé un rendement de tout premier ordre. »

Voici le texte de la 2^e citation du 30 juillet 1918 : « Chef de pièce émérite, entraîne les hommes de sa pièce par son excellente attitude au feu, a donné à maintes reprises la mesure de sa valeur et de son dévouement, notamment le 23 courant, sous un violent bombardement à obus toxiques. A porté secours à un camarade blessé et a, aussitôt après, assuré le commandement des deux pièces. »

M. Joseph Boucau habite 5, rue Pierre-Motte, à Roubaix.

M. Georges MEYERS de Roubaix, 89, Rue Cuvier, Sergent 314^e d'infanterie territoriale C.H.R., a obtenu une citation, dont voici le texte : « Sous-Officier remarquable par son courage, son entraînement et son dévouement à toute épreuve. S'est particulièrement distingué au cours de l'attaque du 4 Septembre 1916, en conduisant dans des circonstances difficiles, des convois de ravitaillement en première ligne. »

— M. Jules LANSSELLE, de Roubaix, demeurant 105, rue de Daubenton, parti le 9 août 1914, comme sergent au 1^{er} bataillon de chasseurs à pied, a obtenu une première citation : « Bon Sous-Officier d'élite. A montré dans la journée du 17 février 1915, le plus bel esprit de courage et de sacrifice, et a servi d'exemple à tous ses camarades. Sous-Lieutenant, il en obtint une deuxième, au corps d'armée, qui lui valut la Croix de la Légion d'Honneur. Depuis 8 mois sur le front, a toujours fait preuve de courage et d'énergie. S'est particulièrement distingué dans la journée du 30 juin 1915. Entouré de tous côtés par l'ennemi, a réussi à le repousser en se jetant sur lui avec quelques hommes. »

Lieutenant, il eut une troisième citation le 3 avril 1918 : « Officier d'élite. Après avoir rendu au 1^{er} bataillon de chasseurs excellents services comme instructeur, au bataillon, vient encore de faire preuve, dans un secteur difficile, des belles qualités de calme et de bravoure par lesquelles il s'était déjà affirmé; donnant à tous ses chasseurs l'exemple du devoir et de l'abnégation. »

Sa quatrième citation date du 18 juin 1918, à l'ordre de la division :

« Officier ayant une haute conception du devoir. Pendant les journées des 9, 10 et 11 juin 1918, n'a cessé de se prodiguer à la tête de sa compagnie, groupant autour de lui les fractions dans le vide; s'est rapidement organisé sur la position qu'il avait pour mission de défendre; s'y est maintenu sous les feux de l'ennemi et a ainsi grandement contribué au succès de la contre-attaque qui l'a suivi. »

Nommé Capitaine, il est l'objet d'une cinquième citation, dont voici le texte : « Commandant de Compagnie d'une haute valeur professionnelle et d'un admirable courage; le 6 Septembre 1918, chargé avec sa compagnie d'une mission particulièrement délicate, a su s'emparer avec le minimum de pertes d'une partie d'un village entièrement dominé par les positions ennemies. »

— M. Pierre PEERS, de Roubaix, brancardier au 1^{er} régiment de ligne, était en service actif en 1914. Agé maintenant de 26 ans, il a obtenu une citation à l'ordre du régiment, dont voici le texte : « Musicien brancardier, d'une grande bravoure, qui, au combat du 25 septembre, s'est encore signalé d'une façon toute particulière par son activité inlassable et son dévouement dans la relève des blessés sur un champ de bataille soumis à un feu intense d'artillerie. »

M. Pierre Peers est titulaire de la croix de guerre avec étoile. Il est le fils de M. Peers, organiste à Notre-Dame, à Roubaix, demeurant 76, rue St-Joseph.

— M. Louis VANTIEGHEM, de Roubaix, soldat de 2^e classe au 1^{er} régiment d'infanterie, a obtenu la croix de guerre et une citation dont voici le texte : « Soldat brave et courageux, témoignait d'un mépris absolu du danger. A assuré, dans la journée du 1^{er} septembre 1918, lors d'une attaque, une liaison constante entre tous les éléments de son unité, sous un fort bombardement et des tirs violents de mitrailleuses, faisant l'admiration de ses chefs et de ses camarades. »

M. Louis Vantiegheem habite 177, rue de l'Ommelet, à Roubaix.

— M. Léon DUJARDIN, soldat de la classe 1914, au 1^{er} régiment d'infanterie, nommé successivement caporal, sergent, adjudant; en juillet 1917, est promu sous-lieutenant. Blessé une première fois en 1915, il obtient la croix de guerre avec l'étoile de bronze, et une citation

à l'ordre du régiment : « Excellent sous-officier, recherchant les missions périlleuses. Blessé dans la tranchée en surveillant les travaux. »

En avril 1918, il est de nouveau et grièvement blessé, en commandant un coup de main au Chemin des Dames. Proposé pour la Légion d'honneur, il obtient une palme et une citation à l'ordre du jour de l'armée. Voici le texte de cette nouvelle citation : « S'est proposé, comme chef d'une section, d'enlever un poste ennemi, dans des conditions particulièrement périlleuses. A entraîné ses hommes avec un élan admirable et a été grièvement blessé par une explosion au moment où il sautait dans le poste ennemi. »

Déclaré inapte à la suite de cette grave blessure, il est versé dans une compagnie de dépôt. Il est le fils de feu M. Léon Dujardin, ancien imprimeur à Tourcoing, et décédé à Lille, le 29 janvier 1918. Il habite 91, rue Winoc-Chocqueel, à Tourcoing.

A TOURCOING

— ROBBE Henri, sous-lieutenant du 1^{er} Régiment d'Artillerie, Observateur à l'escadrille CAP., Groupe de bombardement N. « Officier observateur mitrailleur d'élite, exécutant 10 bombardements de nuit à grande distance au cours desquels il a montré les plus brillantes qualités d'aplomb et de bravoure, notamment dans la nuit du 23 au 24 mars, accomplissant un raid de 500 kilom. et au cours du mois de juillet répétant 4 fois deux bombardements consécutifs, et exécutant trois reconnaissances de plus de 200 kilom. dans les lignes ennemies. »

A en outre effectué de nombreux réglages et surveillances dans une escadrille de corps d'armée, totalisant 144 heures de vol au-dessus de l'ennemi.

M. le Sous-Lieutenant Robbe est le fils de M. Urbain Robbe, Industriel à Tourcoing.

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

ROUBAIX

— Nous apprenons la mort de M. Edouard DUPON, sergent au 1^{er} régiment d'infanterie, décédé en Champagne, le 17 mars 1917, à la suite de ses blessures, dans sa 28^e année.

— Nous apprenons la mort de M. Louis PARENT, de Roubaix, à l'âge de 23 ans, soldat au 1^{er} régiment de ligne, tué à l'assaut d'Estrées (Somme), le 22 juillet 1916. Il habitait rue de l'Ommelet, 177, à Roubaix.

TOURCOING

— Nous apprenons la mort de M. Emile CARLIER, de Tourcoing, employé de la Maison Alfred Motte frères et Jules Porisse, soldat de 2^e classe en août 1914, sous-lieutenant en mars 1915, lieutenant en 1917, a obtenu la croix de guerre avec quatre citations.

Après quatre années passées sur les champs de bataille, il fut grièvement blessé à l'œil, par un éclat d'obus, brûlé et intoxiqué par les gaz en juin dernier, à Villiers-Coterets. Attaqué par la grippe, il contracta une congestion pulmonaire. Entré à l'Hôpital, le 18 octobre, il mourut, le 19, à 18 heures, jour où l'on apprenait la délivrance des villes de Roubaix et de Tourcoing; il a pu apprendre cette nouvelle ayant son agonie. M. Emile Carlier était âgé de 25 ans.

LILLE

— M. l'abbé REGENT, aumônier du 1^{er} corps d'armée, décoré de la Légion d'honneur, de la Croix de guerre avec sept citations, et portant le ruban de deux blessures, est venu passer quelques jours de congé à Lille. Il a été constamment aux premières lignes pendant ses quatre ans, sauf le temps nécessaire pour la guérison de ses deux blessures, reçues, l'une à Beauséjour, l'autre à la Somme. A la bataille de Verdun, il passa plus de six semaines à la fameuse côte du Poivre. Mgr Charost, évêque de Lille, l'a nommé chanoine honoraire de sa cathédrale.

DOCUMENTS

DE

L'Occupation Allemande

Nos lecteurs peuvent réclamer aux Vendeurs du Journal de Roubaix la première livraison de 128 pages d'une brochure intéressante sous le titre

"LES AFFICHES DE GUERRE"

renferme les Avis, Appels, Proclamations et Sentences des Autorités françaises et allemandes pendant l'occupation du mois d'août à fin décembre 1914.

L'édition populaire de cette brochure est vendue 1 fr. 75 et l'édition de luxe 2 fr. 75.

La réinstallation des habitants des régions libérées

Paris, 7 novembre. — Le Ministre du Blocus et des Régions libérées a adressé une circulaire aux préfets des départements atteints par les événements de guerre pour la reconstitution du mobilier indispensable pour la réinstallation des habitants dans les régions libérées. Il reconnaît la nécessité de relever de 500 francs à 1.000 francs le chiffre de la valeur maximum de l'avance qui peut être allouée à cet effet pour le chef de famille ou la personne en tenant lieu, sans préjudice du supplément de 200 francs par enfant ou personne à la charge du chef de famille.

Il est bien entendu qu'en aucun cas l'avance allouée ne peut dépasser la valeur du mobilier perdu ou détruit.

AVIS CONCERNANT LE SERVICE DES POSTES

Pour que vos correspondances parviennent sûrement et rapidement soyez les collaborateurs du service postal en observant, dans la préparation de votre courrier, les règles essentielles suivantes :

Indiquez, autant que possible, votre nom et votre adresse. A l'angle gauche supérieur de vos envois. N'employez pas, pour

cette mention, toute la largeur de l'enveloppe, elle serait masquée par les empreintes des cachets de la poste.

Collez les timbres d'affranchissement, en haut et à droite de l'enveloppe; jamais au verso. L'emploi des carnets de 20 timbres-poste à 5 ou à 15 centimes, vendus dans tous les bureaux, vous évitera de multiples attentes aux guichets.

LA QUESTION DES BONS COMMUNAUX

Les délégués des trois villes : MM Crépy-Saint-Léger pour Lille; Lebas, pour Roubaix; Vandevienne, pour Tourcoing, sont partis pour Paris, vendredi soir.

Ils vont chercher de solutionner, là-bas, la très importante question des bons communaux qui a tant ému nos citoyens.

Chronique locale

ROUBAIX

Un appel aux Alsaciens-Lorrains de Roubaix-Tourcoing

M. Jules Siegfried, député et ancien ministre, président de l'Union des Présidents des Sociétés Alsaciennes-Lorraines de France, en suite de la déclaration concernant la question d'Alsace-Lorraine, faite à Roubaix par M. le Président de la République, lui a adressé la lettre de remerciements suivante :

Paris, le 23 octobre 1918.

Monsieur le Président de la République,

L'Union des Présidents des Sociétés Alsaciennes-Lorraines de France voit avec joie les Sociétés Alsaciennes-Lorraines de la France reconquise élever la voix, à peine celle-ci n'est elle plus étouffée, pour revendiquer avec elle les droits imprescriptibles de l'Alsace-Lorraine.

L'éloquente réponse que vous avez faite au Président de la Société des Alsaciens-Lorrains de Roubaix s'adressait, en même temps qu'à elle, à tous les Alsaciens-Lorrains au moment où ceux-ci voient s'approcher l'heure où justice leur sera rendue, vos nobles paroles viennent, à l'instant voulu, résumer leurs aspirations et confirmer leurs espoirs. C'est de tout cœur que je vous en remercie en leur nom.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Le Président Jules Siegfried.

En même temps que cette lettre, il nous a été communiqué un appel de cette union invitant tous les groupements régionaux d'Alsaciens-Lorrains déjà constitués à s'affilier à elle et à mandant que de pareils groupements se constituent dans toutes les Régions où il n'en existe pas encore.

Tous les Alsaciens-Lorrains de Roubaix-Tourcoing, désireux de répondre à cet appel sont en conséquence invités à donner leurs noms, adresse et qualités, 48, Rue des Vosges ou 21, Rue Dammartin, à Roubaix.

Un Office Municipal Roubaisien, à Paris

Nous avons annoncé hier, la création à Paris, d'un Office Municipal Roubaisien, en vue de répondre aux nécessités urgentes que crée la situation faite à Roubaix libérée, sans doute, mais saignée à blanc par l'ennemi. La Municipalité désireuse de demeurer en contact avec ses concitoyens, quels qu'ils soient, éloignés momentanément de leur chère cité, a décidé, d'accord avec l'autorité supérieure, cette création. Le décret, d'usage à cet effet par ses collègues, est M. Louis Fiers, Conseiller Municipal.

L'Office Municipal s'efforcera, dans tous les domaines, d'être utile à la généralité des Roubaisiens, unis par les mêmes souffrances si vaillamment endurées, et il poursuivra, sans répit, les moyens propres à préparer la reprise du travail, qui, seule, peut amener le relèvement de la grande cité textile du Nord. Aucune question ne le laissera indifférent, ni ne demeurera sans examen et l'Office Municipal remplacera à Paris la Maison Communale, c'est-à-dire la maison ouverte à tous les enfants de la même ville.

Dès maintenant, en attendant, qu'il soit procédé aux travaux d'installation et à l'ouverture des locaux de l'Office Municipal, les correspondances seules seront reçues provisoirement, 55, rue Montmartre; elles devront être adressées à M. Louis Fiers, Conseiller Municipal.

Une note ultérieure indiquera le jour et le lieu où les Roubaisiens pourront commencer à se présenter à l'Office Municipal.

CONTRE LA GRIPPE

La Mairie nous communique une note du Bureau d'hygiène, signée du docteur Dupré, adjoint, à propos de la recrudescence de grippe, qui augmente la mortalité.

La grippe est une maladie éminemment contagieuse. Les malades, autant que faire se peut, doivent être isolés; ils seront séparés, au besoin, par une cloison ou par un paravent.

L'hygiène du malade doit être l'objet d'une attention soutenue; il doit être tenu dans le plus grand état de propreté.

Les refroidissements doivent être évités avec le plus grand soin, on devra, à la moindre poussée de grippe, rester à la même température.

30 à 40 centigrammes de quinine, des boissons chaudes, un lit, des couvertures, suffisent souvent à enrayer le mal.

Les dents, surtout pour ceux qui fréquentent les lieux de réunions, devront être soignées plusieurs fois par jour, et les muqueuses, le nez et la bouche, seront aseptisées (eau oxygénée, eau phéniquée étendue et autre antiseptique).

Les mains devront être lavées au savon avant chaque repas.

L'hospitalisation, dans la mesure du possible, devra être évitée, l'isolement individuel ne pouvant être pratiqué.

Se garder des excès de tous genres, pour nos populations surtout, profondément débilitées et particulièrement en état de réceptivité.

Des dispositions exceptionnelles seront prises, qui sont du ressort administratif.

Nos concitoyens, dit le docteur Dupré, nous en saurons gré, et se feront un devoir, nous en sommes sûrs, de nous faciliter notre tâche. Ils le joignent à eux-mêmes, ils le doivent aux vaillantes troupes que nous avons le grand honneur de posséder parmi nous et auxquelles nous nous sommes faits une joie de réserver l'accueil cordial qu'elles méritent.

Qu'elles n'emportent d'ici que le souvenir d'une hospitalité toute écossaise et toute fraternelle.